

**Affichage : le 07/03/2025**

<b>COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS RÉUNION DU 07/03/2025</b>
--

**Présents :** Mme B. GOSSET, M DEHONDT R, J.M HENON, H LANNOY

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

**Journée du 06/03/2025**

**Coupe FUTSAL SENIORS INTERSPORTS**

53212772 BLERIOT PLAGÉ Usc A – OYE PLAGÉ Futsal A : Forfait de OYE PLAGÉ Futsal (mail du club).  
Homologué : BLERIOT PLAGÉ Usc A 3 – OYE PLAGÉ Futsal A 0 par forfait.

Amende de 30 euros à OYE PLAGÉ Futsal. BLERIOT PLAGÉ qualifié

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : JM HENON